



**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, tenue à la salle des délibérations sise au 80, rue Principale, à Sainte-Christine-d'Auvergne, le lundi 12 juin 2023 à 20 h 08.

SONT PRÉSENTS:

|                                   |          |
|-----------------------------------|----------|
| M. Raymond Francoeur              | Maire    |
| M. Jean-François Paquet           | siège #1 |
| M. Sébastien Leclerc              | siège #2 |
| M. Marc Ouellet                   | siège #3 |
| M <sup>me</sup> Sylvie Duchesneau | siège #4 |
| M. Simon Trépanier                | siège #5 |
| M. Jean-François Lauzier          | siège #6 |

Formant quorum sous la présidence de M. Raymond Francoeur, maire. M<sup>me</sup> July Bédard, directrice générale, greffière- trésorière, est présente à cette séance.

---

#### **CONSTATATION DE L'ENVOI DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Il est constaté que l'avis de convocation a été dûment signifié à tous les membres du conseil et mention en est faite au procès-verbal.

105-06-23

---

#### **PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT ET DES ÉTATS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

Madame Émilie Minville, du bureau de comptables agréés Bédard Guilbault inc., procède à la présentation du rapport de l'audit indépendant sur les états financiers consolidés et du rapport financier consolidé 2022 pour la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne.

Monsieur Raymond Francoeur invite les membres du conseil à formuler leurs questions à l'auditeur.

106-06-23

---

#### **PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOLET ENTRETIEN DU RÉSEAU LOCAL (PAVL-ERL) DE LA PART DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ)**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne a reçu un montant de 82 083 \$ dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale volet entretien du réseau local (PAVL-ERL) pour l'année 2022;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit attester la véracité des frais encourus et qu'ils l'ont été sur des routes locales de niveau 1 et 2;

IL EST PROPOSÉ PAR M. MARC OUELLET  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne atteste que des dépenses de fonctionnement admissibles de 341 419 \$ ont été réalisées pour les routes locales de niveau 1 et 2, telles que décrites lors du dépôt du rapport financier 2022.

107-06-23

---

#### **ADOPTION DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT ET DES ÉTATS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

IL EST PROPOSÉ PAR M. SÉBASTIEN LECLERC  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** les membres du conseil adoptent le rapport de l'auditeur indépendant et les états consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, tel que présenté le 12 juin 2023.

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS & REQUÊTES DES CITOYENS**

*Temps alloué : 30 minutes)*  
Début : \_\_\_\_ h \_\_\_\_ Fin : \_\_\_\_ h \_\_\_\_

Aucune personne ne s'est prévalué de son droit à ce moment.

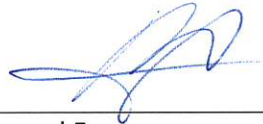
La période de questions peut être vue et entendue sur l'enregistrement de cette séance disponible sur le site Internet de la Municipalité au : [www.sca.quebec](http://www.sca.quebec)

108-06-23

---

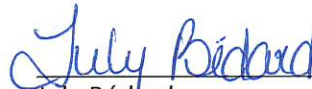
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE**

Il est proposé de lever l'assemblée à 20 h 17 par Sylvie Duchesneau.



---

Raymond Francoeur  
Maire



---

July Bédard  
Directrice générale, secrétaire-  
trésorière